

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Les Vallées du Haut-Anjou, un territoire :

- regroupant 16 communes (soit près de 40.000 habitants), situé à proximité d'Angers ;
- attractif, offrant un cadre et une qualité de vie appréciés par sa population ;
- ouvert, d'expérimentation, pivot entre la vie métropolitaine angevine et la ruralité ;
- doté d'un projet territorial ambitieux, structuré et cohérent ;
- labellisé RSO « LUCIE 26000 » depuis février 2019.

pour le compte de la commune de Saint Augustin des Bois

Saint Augustin des Bois :

- commune située dans la première couronne d'Angers, dans le sud du Segréen
- adhérente au schéma de mutualisation mis en œuvre par la Communauté des Vallées du Haut-Anjou pour faciliter le fonctionnement interne,

Recrute par voie contractuelle (CDD 1 an)

Un agent d'animation périscolaire référent (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux

Poste à pourvoir au 29 août 2022

Missions :

- **Animation périscolaire :**
 - Accueillir les familles
 - Accompagner, surveiller et assurer la sécurité des enfants en garantissant leur sécurité morale, physique et affective
 - Participer à l'éveil des enfants en menant des projets d'animation
 - Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- **Restauration scolaire :**
 - Participation au service de restauration
 - Surveillance des enfants et animation d'ateliers
- **Appui administratif au responsable :**
 - Participation à la mise en place de projets, de plannings

- Mise en place d'outils de gestion et de fonctionnement
- Appui à la gestion de la structure

- **Nettoyage des locaux périscolaires**

Profil :

- BPJEPS, CPJEPS, BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou diplôme professionnel dans le champ de l'animation
- PSC1 ou SST souhaité
- Expérience auprès des enfants exigée

Compétences et qualités requises :

- Identification des besoins des enfants
- Animation des activités et accompagnement des enfants
- Connaissance de la réglementation des ACM en matière de conditions d'encadrement, de déplacements, de suivi sanitaire et médical,
- Application des règles d'hygiène et de sécurité,
- Savoir prioriser les actions selon les besoins,
- S'intégrer dans une organisation collective, travail en équipe
- Savoir rendre compte
- Sens de l'écoute et de l'observation auprès des enfants et des familles,
- Disponibilité et autonomie
- Être accueillant, diplomate et à l'écoute,
- Être patient,
- Être vigilant, attentif et réactif,
- Etre méthodique et rigoureux,

Conditions et rémunération :

Spécificité du poste :

- Temps de travail : Contrat annualisé à temps non complet estimé à 23,5 heures (28,75 heures sur les semaines scolaires + réunions ponctuelles les mercredis ou pendant les vacances scolaires)
- Mercredis et vacances non travaillés sauf participation à des temps de réunion.
- Contraintes professionnelles : Horaires fractionnés et amplitude horaire importante. Adaptation à l'année scolaire et à ses évolutions.

Positionnement du poste :

Lieu d'affectation : Commune de Saint-Augustin-des-Bois
Service d'affectation : Service Enfance

Rattachement hiérarchique : sous l'autorité du Responsable enfance et de la Directrice des services

Renseignements :

Alexandre CHIRON

Tél : 02.41.77.04.49 - enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard le 13 juin à : Monsieur le Président, Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, place Charles de Gaulle - BP 10032, 49220 Le Lion d'Angers, de préférence par courriel à l'adresse suivante : ressourceshumaines@valleesduhautanjou.fr

Entretiens de recrutement prévus semaine 25